Pouvoir d'emprunt-Loi

des opposants aux programmes sociaux, alors que nous en sommes les champions.

Nous procédons actuellement à l'étude du plus important projet de loi portant pouvoir d'emprunt de toute l'histoire du pays. Les sommes exigées dans ce projet de loi équivalent à 91 p. 100 de l'épargne personnelle prévue cette année. Les coffres seront vides lorsque les entreprises viendront chercher des fonds afin de prendre de l'expansion, d'investir et de créer de nouveaux emplois. Nous serons si pauvres si nous les laissons faire plus longtemps que nous n'aurons même plus de quoi nous abriter. Une autre mesure de ce genre et je n'ose imaginer ce qu'il adviendra de notre merveilleux pays, le Canada.

Et le tableau n'est pas encore complet. Les phalanges des sociétés d'État n'ont pas besoin d'une autorisation du Parlement pour mobiliser des fonds sur les marchés financiers et elles n'ont pas non plus à faire part au Parlement de leurs besoins financiers. Les déficits systématiques sont le legs du gouvernement de l'actuel premier ministre.

Le député d'Ottawa-Centre (M. Evans) a exposé très clairement la position libérale le 22 février 1983, bien longtemps avant que nous ne songions au débat en cours, lorsqu'il a dit à la Chambre qu'«un déficit, ce n'est ni plus ni moins qu'une augmentation des dettes fiscales futures». Il a ajouté:

Vu la situation économique actuelle, j'estime que la meilleure façon de stimuler l'économie et de financer les programmes de soutien du revenu qui sont nécessaires à l'heure actuelle, c'est de recourir au déficit.

Voilà la doctrine du gouvernement. Les libéraux ont sans doute utilisé le déficit, mais tout ce qu'ils ont réussi à stimuler, c'est le déficit proprement dit. A cause de leur politique, notre dollar n'est plus que de la roupie de sansonnet.

Comme les députés le savent, les taux d'intérêt montent en flèche. La semaine dernière, l'intérêt sur les bons du Trésor à un an est passé de 10.44 à 10.95 p. 100, soit une hausse de plus de 50 points de base, ou environ ½ p. 100. La dette fédérale nette vient à échéance dans environ deux ans et demi, en même temps que l'intérêt dû sur celle-ci, bien sûr. L'augmentation de la semaine dernière a eu pour effet, à elle seule, d'accroître de 750 millions de dollars les frais de service de la dette nette qui s'élève à 150 milliards de dollars. Cette «légère» augmentation a totalement ébranlé le budget du ministre des Finances (M. Lalonde), à mon avis.

D'après les comptes nationaux, les dépenses sont passées de 12.6 milliards de dollars en 1968, année que je préfère oublier, à 107.5 milliards, selon les estimations, pour cette année, soit une augmentation de 773 p. 100. Croyez-le si vous voulez, la majeure partie de cette augmentation s'est produite depuis la ré-élection des libéraux, en février 1980. Les dépenses ont augmenté de 97 p. 100 par rapport à l'année financière 1979-1980, d'après les comptes nationaux. Les dépenses ont augmenté de 97 p. 100 depuis ce jour de 1980 où le premier ministre a déclaré qu'il ne laisserait pas le déficit augmenter davantage en raison des nouveaux programmes annoncés par le gouvernement. N'oublions pas cette promesse ronflante en examinant la situation actuelle.

• (1630)

D'ici à la fin de l'année financière, la dette brute s'élèvera à 190 milliards de dollars, contre 31 milliards lorsque l'actuel premier ministre a pris le pouvoir. Cette année, la dette nette s'élèvera à 150.7 milliards de dollars, contre 17.7 milliards en

1968. Le budget déposé il y a trois semaines ajoutera 110.8 milliards de dollars à la dette nette au cours des quatre prochaines années. N'oubliez-pas que la taxe d'accise doit augmenter en octobre. La dette publique nette va quadrupler, passant à 261.5 milliards de dollars en seulement huit ans. Estil étonnant que le gouvernement n'ait aucune honte à se présenter à la Chambre pour demander la maigre somme de 29.5 milliards supplémentaires? Les dépenses de l'État représentent actuellement 26 p. 100 du PNB. Jusqu'où irons-nous? Le coût de l'intérêt sur cette dette honteuse, pour l'année financière 1983-1984, s'élève à 18.1 milliards de dollars, et atteindra 24.7 milliards d'ici à 1988, soit 17 fois plus qu'à l'époque où que le premier ministre est arrivé au pouvoir.

En 1984-1985, les frais de la dette publique atteindront 20.4 milliards, soit \$800 par habitant ou \$1,900 par contribuable. C'est, comme on l'a déjà signalé, deux fois plus qu'aux États-Unis. Faut-il s'étonner que Revenu Canada ne recule devant rien pour extorquer le moindre dollar aux Canadiens? Les dossiers empilés uniquement sur mon bureau sont effarants.

La seule différence entre le gouvernement actuel et Jesse James, c'est que ce dernier avait un pistolet. Les gens savaient exactement ce qu'il voulait et comment il comptait l'obtenir. Avec notre gouvernement, la plupart des Canadiens n'ont pas la moindre idée de l'objectif que nous poursuivons ni de comment nous allons faire face à nos dépenses pour l'atteindre. Je le répète, le projet de loi ne nous donne aucune idée de la façon dont ces fonds seront dépensés.

Les frais énormes du service de la dette publique nuisent aux emprunts du secteur privé. Au cours de l'année civile 1983, les emprunts du gouvernement fédéral ont représenté 58 p. 100 des nouvelles émissions de titres investis au Canada. Il s'ensuit une hausse des taux d'intérêt pour les emprunteurs du secteur privé qui doivent rivaliser pour obtenir le peu d'argent qui reste, une fois que le gouvernement s'est servi. Tant que cette tendance se maintiendra, il sera impossible au secteur privé de promouvoir une relance économique durable, et il est évident que le gouvernement n'y parviendra pas non plus. C'est pourquoi nous nous trouvons dans un tel bourbier économique.

Dans le mémoire qu'elle a remis à la Commission Macdonald sur l'économie, la Banque de Montréal signale la menace que constitue la politique du déficit systématique appliquée par le gouvernement actuel pour la croissance économique provoquée par le secteur privé. Elle affirme que «le moyen le plus vraisemblable d'atteindre à des niveaux plus élevés d'investissements d'entreprises à moyen terme est de favoriser une baisse des taux d'intérêt réels, une tâche qui sera difficile à réaliser si le gouvernement fédéral ne diminue pas la part toujours croissante du réservoir restreint d'épargnes qu'il veut s'approprier. Elle ajoute que sans une réduction du déficit structurel, les taux réels plus élevés qui en découlent pourraient annuler un grand nombre des stimulants fiscaux à l'investissement des entreprises.» C'est exactement ce que nous voyons depuis la semaine dernière. John Bulloch, de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, a signalé un autre aspect du problème dans un discours, l'an dernier, quand

Il nous faut encore faire face à cette réalité fondamentale que nous sommes placés devant des déficits essentiels dans notre société qui ne peuvent être financés à moins d'en contrôler les coûts. Essayer d'aller chercher cet argent en imposant les particuliers nous détruirait comme puissance économique capable de faire concurrence aux États-Unis.